

# La Pierre Pamole

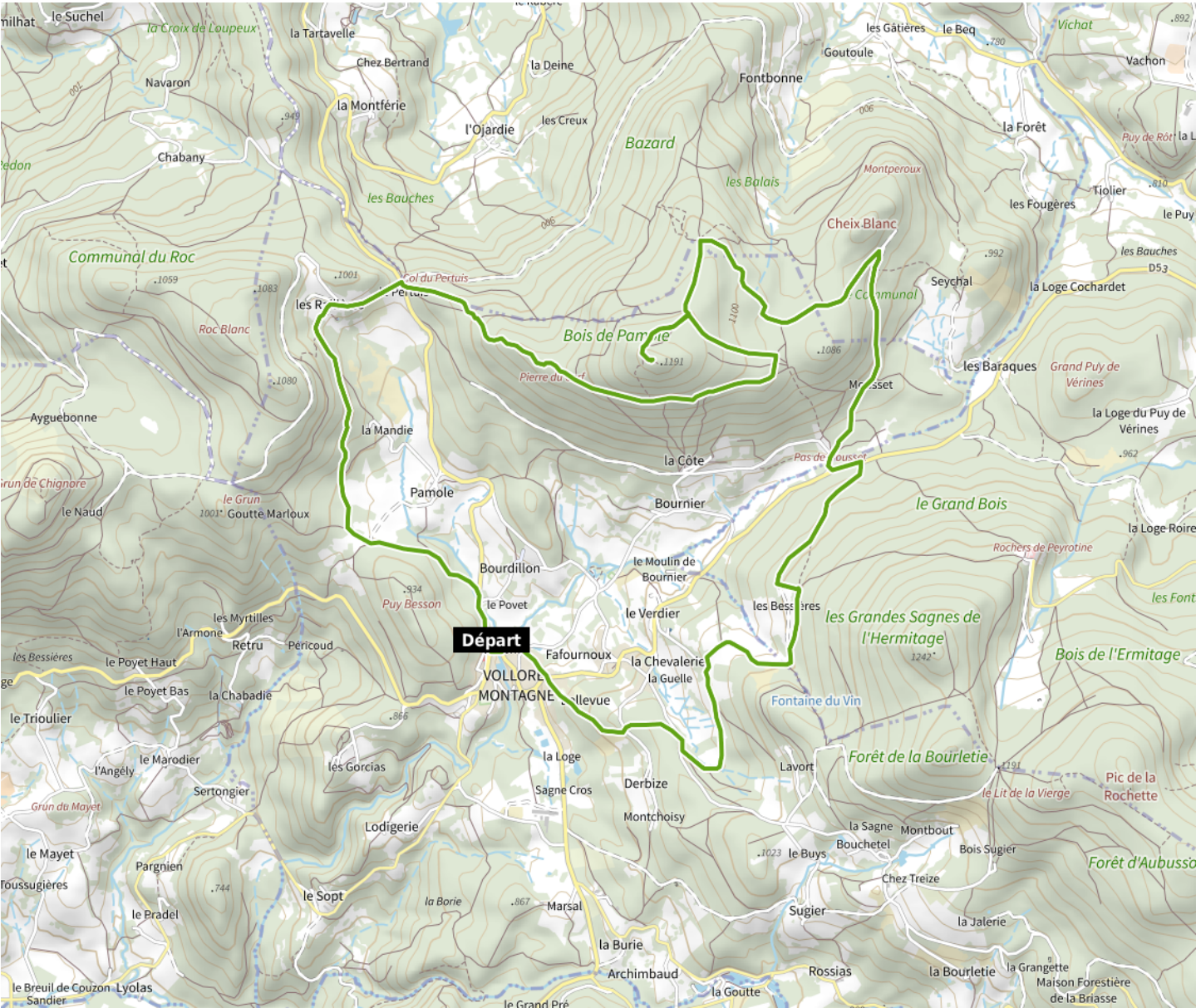


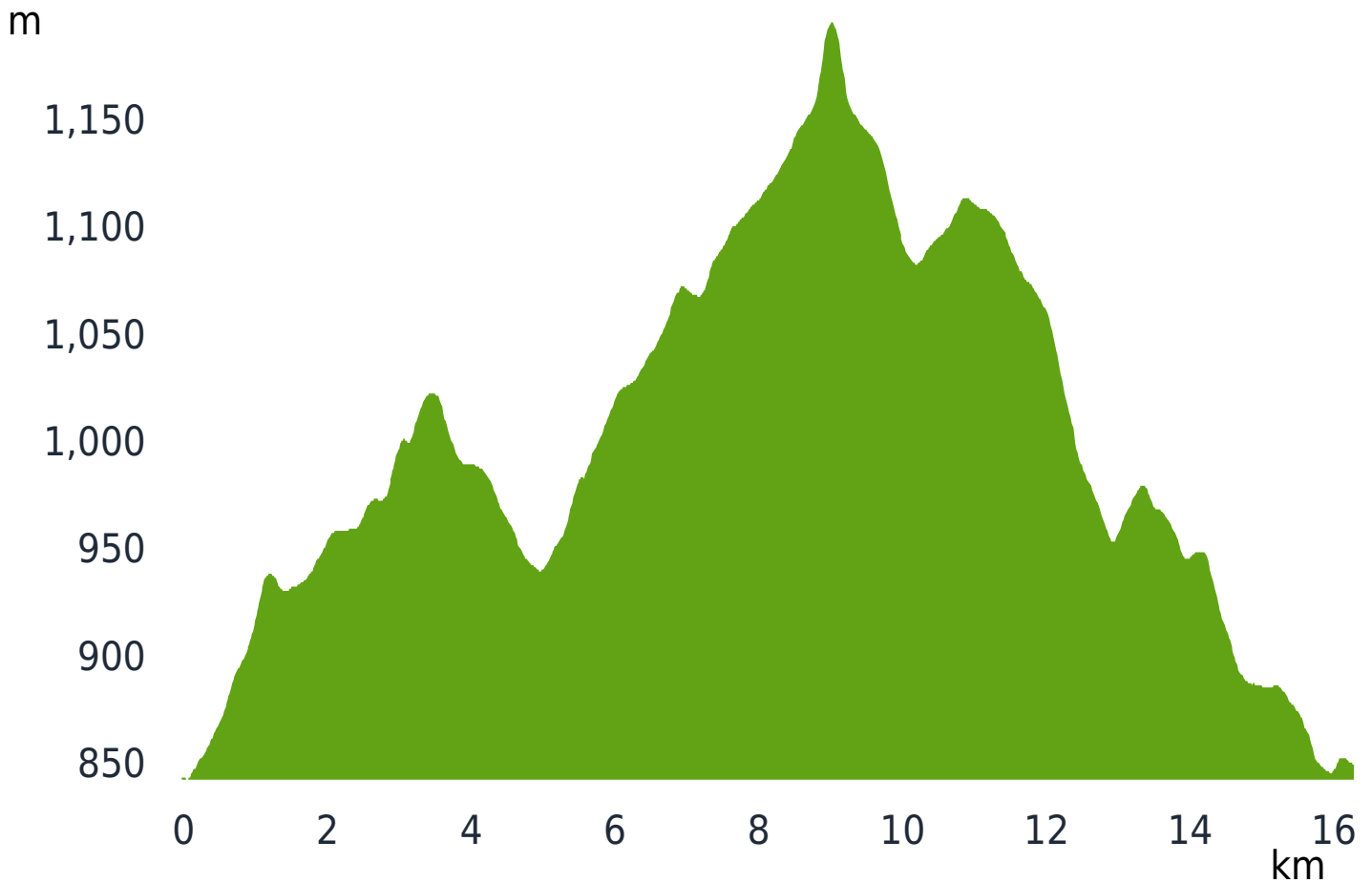
|                              |                        |                                  |                                  |                             |
|------------------------------|------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| <b>Distance</b><br>↔ 16.5 km | <b>Durée</b><br>⌚ 4h30 | <b>Difficulté</b><br>📶 Difficile | <b>Dénivelé</b><br>⬆️⬆️⬆️ +429 m | <b>Balisateur</b><br>🟢 Vert |
|------------------------------|------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|

 **Chiens autorisés** — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

## Itinéraire





---

## Point de départ

### Ville de départ

Vollore-Montagne

### Adresse de départ

Au niveau du panneau d'information  
63120 Vollore-Montagne

### Accès au point de départ

Depuis le bourg de Celles-sur-Durolle, emprunter la D7 en direction de Sainte-Agathe. Au col de Frisonnet, bifurquer à gauche sur la D102 en direction de Vollore-Montagne (à 30 mn de Thiers).

---

## Description du parcours

Vous découvrirez un site très dégagé, où se dressent des blocs de pierre, et surtout, une vue extraordinaire à 360° sur toutes les montagnes avec ses deux tables d'orientation.

## Détail du parcours étape par étape

**Étape 1 :** Dans le village près du restaurant, au niveau du panneau d'information. Prendre la route jusqu'au carrefour avec celle de Viscomtat, prendre à droite direction Noirétable et tourner à gauche de l'ancien hôtel du Pont. On monte jusqu'à la route que l'on traverse pour continuer à monter (point de vue sur la plaine de la Dore, la Limagne, les buttes volcaniques de la Comté et au loin la Chaîne des Puys, le massif du Sancy et le massif du Cantal).

**Étape 2 :** En haut de la côte, traverser la route pour continuer à monter. À la route suivante, continuer tout droit en direction de la Chevalerie (point de vue sur le Chignore). À la dernière maison de la Chevalerie, continuer à monter à droite. Au relais télé, continuer par le chemin. 50 m après une boucle du chemin, prendre un petit sentier qui monte à droite. Dans la clairière, prendre un chemin qui descend à gauche ; en bas de ce chemin, prendre la piste à droite.

**Étape 3 :** À la route, prendre à gauche, puis au carrefour suivant, 2 fois à droite direction Mousset, dépasser le hameau et continuer à monter. Sur une grande place de stockage de bois, on laisse la piste à droite pour continuer tout droit. Au carrefour suivant, on continue à monter en gardant toujours cette large piste.

**Étape 4 :** Dans une clairière (possible aller-retour à Pierre Pamole en prenant le chemin à gauche qui monte légèrement : au sommet, circuler autour de l'amas rocheux qui permet d'embrasser le paysage, depuis au sud, le Cantal, le Sancy, à l'est les buttes volcaniques du billomois et de la Comté, la Chaîne des Puys, au nord Montlune, le bourg d'Arconsat, et à l'ouest, les monts du Lyonnais, les Alpes et le massif du Forez et son sommet, Pierre-sur-Haute), emprunter le chemin qui descend dans les bois derrière le panneau indiquant "Pierre Pamole". Au carrefour suivant, emprunter le chemin à droite (Arbre du Diable) et continuer tout droit pour rejoindre le Pertuis.

**Étape 5 :** Traverser la D 42 pour prendre en face. Au carrefour suivant, on descend à gauche dans le hameau des Rallières que l'on traverse. On continue par le même chemin. À un carrefour en T, on prend à gauche.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.